

L'autre moyen : « Jugez du prochain par vous-même¹. » Ainsi sorti de vous-même, vous jugerez purement, et vous ferez comme vous voudriez qu'on vous fit.

III^e PROPOSITION.

Autres obstacles : la paresse et la précipitation.

« Ayez les yeux dans votre tête. Soyez attentif : et que vos paupières précèdent vos pas². » Donnez-vous le temps de considérer : ne précipitez pas votre jugement; ne craignez pas la peine de penser. « L'homme impatient ne peut rien faire à propos, et n'opère que des folies³. »

A la paresse et à la précipitation, le prince doit opposer l'attention et la vigilance. Nous avons déjà traité cette matière⁴, et il est inutile de la répéter ici.

IV^e PROPOSITION.

La piété et la rigueur.

N'ayez pitié de personne en jugement, pas même du pauvre. Nous l'avons déjà vu. « Rendez impitoyablement œil pour œil, dent pour dent, plaie pour plaie⁵. » Tournez votre pitié d'un autre côté. C'est de l'oppressé, et du peuple qui souffre par les hommes injustes et violents, qu'il faut avoir compassion.

D'autres penchent toujours à la rigueur. Mais vous, prince, ne vous détournerez ni à droite ni à gauche. On se détourne vers la gauche, lorsqu'en tendant au relâchement et à la mollesse, on affaiblit la sévérité de la loi. On ne fait pas mieux en se détournant vers la droite, c'est-à-dire, en poussant trop loin la rigueur des lois.

Le zèle de trouver le tort, fait souvent qu'on le donne à qui ne l'a pas. On veut déterrer les auteurs des crimes; et plutôt que de les laisser impunis, on en charge l'innocent. La justice alors devient une oppression. Mais le Sage a dit : « Celui qui absout l'impie, et celui qui condamne le juste, l'un et l'autre est abominable devant Dieu⁶. »

V^e PROPOSITION.

La colère.

La colère est une passion des plus indignes du prince. On doit s'exercer à la vaincre quand on aime la justice, dont elle est l'ennemie. « L'homme patient est préféré au courageux : et celui qui surmonte sa colère vaut mieux que celui qui prend des villes⁷. »

¹ Eccl. XXXI, 18.

² Ibid., II, 14. Prov. IV, 25.

³ Ibid. XIV, 17.

⁴ Ci-devant, liv. V, art. II, II^e proposit.

⁵ Exod. XXI, 24.

⁶ Prov. XVII, 15.

⁷ Ibid. XVI, 32.

L'empereur Théodose le Grand avait bien compris cette maxime du Sage. Ce prince tant de fois victorieux, et illustre par ses conquêtes, encore qu'il fût naturellement d'une colère impétueuse, profita si bien des conseils de saint Ambroise, qu'à la fin, comme dit ce Père¹, il se tenait obligé quand on le priait de pardonner; et quand il était ému par un sentiment plus vif de la colère, c'était alors qu'il se portait plus facilement à la clémence.

VI^e PROPOSITION.

Les cabales et la chicane.

« Rompez les liaisons des impies (des hommes injustes) : ne permettez pas qu'on accable l'innocent; et ôtez-lui cette charge trop pesante à ses épaules². »

Soyez en garde contre la protection que trouvent les richesses. N'abandonnez pas le pauvre sous prétexte qu'il n'a personne qui prenne en main sa défense. C'est l'effet du crédit et de la cabale. « Le riche a fait quelque outrage (à un innocent), et il frémit. Il est le premier à se plaindre et à menacer. Le pauvre, au contraire, quoique offensé et outragé, n'osera ouvrir la bouche³. » Veillez donc et pénétrez le fond des choses, vous qui aimez la justice.

Pour les chicanes, il est écrit⁴ : « Qui aime les procès, aime sa ruine. » Et la justice les doit réprimer, pour son propre bien, aussi bien que pour celui des autres.

VII^e PROPOSITION.

Les guerres et la négligence.

Trop occupé de la guerre, dont l'action est si vive, on ne songe point à la justice. Mais il est écrit de David, au milieu de tant de guerres, et pendant qu'il combattait les Moabites, les Ammonites, les Syriens, les Philistins, les Iduméens, et tant d'autres ennemis : « David faisait jugement et justice à tout son peuple⁵. » C'est là régner véritablement que de faire régner la justice au milieu du tumulte de la guerre, en sorte qu'elle ne manque à qui que ce soit.

On est soigneux ordinairement de rendre la justice dans les grands lieux : et on la néglige dans les villages, et dans les lieux déserts. Au contraire Isaïe écrit d'un bon roi, c'est Ezéchias dont il parle : « qu'en son temps le jugement habitait dans la solitude, et que la justice tenait sa séance dans les grands lieux⁶, » qu'il

¹ Ambr. de obitu Theodos. orat. n° 13, t. II, col. 1201.

² Is. LVIII, 6.

³ Eccl. XIII, 4.

⁴ Prov. XVII, 19.

⁵ II. Reg. VIII, 15.

⁶ Is. XXXII, 16.

appelle le Carmel, selon l'usage de la langue sainte. La justice éclairait jusqu'aux lieux les plus écartés : les pauvres sentaient son secours, et l'abondance ne corrompait point ceux qui la rendaient.

VIII^e PROPOSITION.

Il faut régler les procédures de la justice.

« Vous poursuivrez justement ce qui est juste¹. » Ce n'est pas assez d'avoir bon droit, il faut encore le poursuivre par les bonnes voies, sans fraude, sans détour, sans violence, sans se faire justice à soi-même; mais en l'attendant de la puissance publique.

LIVRE NEUVIÈME.

DES SECOURS DE LA ROYAUTE.

LES ARMES; LES RICHESSES, OU LES FINANCES; LES CONSEILS.

ARTICLE PREMIER.

De la guerre et de ses justes motifs, généraux et particuliers.

PREMIÈRE PROPOSITION.

Dieu forme les princes guerriers.

C'est ce qui fait dire à David : « Béni soit le Seigneur mon Dieu qui donne de la force à mes bras pour le combat, et forme mes mains à la guerre² ! »

II PROPOSITION.

Dieu fait un commandement exprès aux Israélites de faire la guerre.

Dieu ordonne à son peuple de faire la guerre à certaines nations.

Telles étaient les nations, dont il est écrit³ : « Vous détruirez devant vous plusieurs nations : le Héthéen, le Gergéséen, l'Amorrhéen, le Chananéen, le Phéréséen, le Hévéen, et le Jébuséen : sept nations plus grandes et plus fortes que vous; mais Dieu les a livrées entre vos mains, afin que vous les exterminiez de dessus la terre. Vous ne ferez jamais de traités avec elles, et vous n'en aurez aucune pitié. »

Et encore : « Vous ne ferez jamais de paix avec elles : et vous ne leur ferez aucun bien durant tous les jours de votre vie, dans toute l'éternité⁴. » Voilà une guerre à toute outrance, à feu et à sang, irréconciliable, commandée au peuple de Dieu.

¹ Deut. XVI, 20.

² Ps. CXLIII, 1.

³ Deut. VII, 1, 2.

⁴ Ibid. XXIII, 6.

C'est pourquoi Saül est puni sans miséricorde, et privé de la royauté, pour avoir épargné les Amalécites¹, un de ces peuples chananéens maudits de Dieu.

III^e PROPOSITION.

Dieu avait promis ces pays à Abraham, et à sa postérité.

Ce sont les peuples dont le Seigneur avait promis à Abraham de lui donner le pays, par ces paroles² : « Lève les yeux, et regarde depuis le lieu où tu es. Je te donnerai toute la terre qui est devant toi, au midi et au nord, vers l'orient et vers l'occident, pour être ton héritage éternel et incommutable, et celui de ta postérité. »

Et encore : « Dieu fait un traité d'alliance avec Abraham, et lui dit³ : Je donnerai à ta postérité toute cette terre, depuis le Nil qui arrose l'Égypte, jusqu'au grand fleuve d'Euphrate; les Cinéens, les Héthéens, les Amorrhéens, et les autres qu'on vient de nommer.

IV^e PROPOSITION.

Dieu voulait châtier ces peuples et punir leurs impiétés.

C'étaient des nations abominables, et dès le commencement adonnées à toute sorte d'idolâtrie, d'injustices et d'impies; race maudite depuis Cham et Chanaan, à qui la malice avait passé en nature, par ses habitudes corrompues. Comme il est écrit dans le livre de la Sagesse⁴ : « Seigneur, vous les aviez en horreur, parce que leurs actions étaient odieuses, et leurs sacrifices exécrables. Ces peuples immolaient leurs propres enfants à leurs dieux; ils n'épargnaient ni leurs hôtes ni leurs amis; et vous les avez perdus par la main de nos ancêtres, parce que leur malice était naturelle et incorrigible. »

Tels étaient, dit le Saint-Esprit dans ce divin livre, les anciens habitants de la terre sainte. Et c'est pourquoi Dieu les en chassa par un juste jugement, pour la donner aux Israélites.

V^e PROPOSITION.

Dieu avait supporté ces peuples avec une longue patience.

« Les iniquités des Amorrhéens ne sont pas encore accomplies, » dit le Seigneur à Abraham⁵.

Quelle volonté qu'il eût de donner à un serviteur si fidèle et si chéri, l'héritage qu'il avait promis à sa foi, il en suspend la donation actuelle, par un conseil de miséricorde.

Mais encore combien durera ce délai? Quatre

¹ I. Reg. XV, 7, 8, 9 et seq.

² Gen. XIII, 14, 15.

³ Ibid. XV, 18 et seq.

⁴ Sap. XII, 3, 4 et seq.

⁵ Gen. XV, 16.

cents ans, dit-il¹, pendant lesquels il exerce la patience de son peuple, et attend ses ennemis à la pénitence. En attendant, dit-il, « tes enfants « seront affligés quatre cents ans. » Tant il a de peine à déposséder de leur terre, des peuples méchants et maudits.

Arbitre de l'univers, qui vous obligeait à tant de ménagements, vous qui ne craignez personne ? comme il est marqué dans le livre de la Sagesse². « Et qu'avait-on à vous dire, quand vous eussiez « fait périr une des nations que vous avez faites ? « Mais c'est que vous voulez montrer que vous « faites tout avec justice, et que plus vous êtes « puissant, plus vous aimez à pardonner. »

VI^e PROPOSITION.

Dieu ne veut pas que l'on dépossède les anciens habitants des terres, ni que l'on compte pour rien les liaisons du sang.

Quoique maître absolu de toute la terre pour la donner à qui il lui plaît, Dieu ne se sert pas de ce droit et de ce domaine souverain, pour déposséder de leur pays les peuples qui en avaient la jouissance paisible; et il ne les en dépouille, pour le donner à son peuple, que par un juste châtement de leurs crimes.

C'est par cette raison qu'il donne cet ordre exprès aux Israélites³: « Vous passerez par les « confins de vos frères, les enfants d'Ésaü, qui « occupent le mont de Séir, et qui seront effrayés « de votre passage. Mais prenez garde soigneuse- « ment de ne faire aucun mouvement contre eux. « Car je ne vous donnerai aucune parcelle de cette « montagne que j'ai donnée en possession aux « enfants d'Ésaü; pas même autant qu'en pour- « rait couvrir le pas d'un homme. » Vous garderez avec eux toutes les lois du commerce et de la société. « Vous achèterez leurs vivres argent « comptant, et leur payerez jusqu'à l'eau que vous « puiserez dans leurs puits, et que vous boirez « (dans un pays où elle est si rare). Vous ne passe- « rez point sur leurs terres, mais vous prendrez « un chemin détourné, » de peur d'avoir occasion de querelle avec eux.

« Usez-en de même envers les Moabites et les « Ammonites. » descendants de Lot, cousin d'Abraham, et comme lui sorti de Tharé, leur père commun, Ne combattez point contre eux; car « je ne vous donnerai aucune partie de leur terre, « parce que je l'ai donnée aux enfants de Lot⁴. »

Les anciens habitants de ces terres, que Dieu avait données aux enfants d'Ésaü et à ceux de Lot, sont appelés des géants, et d'autres noms

¹ Gen. xv, 13.

² Sap. xii, 13, 14, 15, 16.

³ Deut. ii, 4, 5, 6. II Par. xx, 10.

⁴ Ibid. 9, 19.

odieux¹, qui, dans le style de l'Écriture, signifient des hommes robustes et de grande taille, mais sanguinaires, injustes, violents, oppresseurs et ravisseurs. Et l'Écriture le marque, pour montrer que Dieu les avait livrés à une juste vengeance, quand il les chassa de leurs terres; encore que ce ne fût pas avec un commandement aussi exprès, et une providence aussi particulière, qu'il la fit paraître à son peuple dans la conquête de la terre sainte.

En un mot, Dieu veut que l'on regarde les terres comme données par lui-même à ceux qui les ont premièrement occupées, et qui en sont demeurés en possession tranquille et immémoriale; sans qu'il soit permis de les troubler dans leur jouissance, ni d'inquiéter le repos du genre humain.

Dieu veut aussi que l'on conserve le souvenir de la parenté, et des origines communes, si éloignées qu'elles soient.

Ainsi, quelque éloignés que fussent les Israélites de Lot et d'Ésaü, et même sans considérer qu'Ésaü avait été un mauvais frère, il veut toujours qu'on se souvienne des pères communs, et qu'Ésaü, comme Jacob, venait d'Isaac; parce qu'il est le père et le protecteur de la société humaine, et qu'il veut faire respecter aux hommes toutes les liaisons du sang, pour rendre, autant qu'il se peut, la guerre odieuse par toute sorte de titres.

VII^e PROPOSITION.

Il y a d'autres justes motifs de faire la guerre, les actes d'hostilité injustes, le refus du passage demandé à des conditions équitables, le droit des gens violé en la personne des ambassadeurs.

Outre le motif du commandement exprès de Dieu comme juste juge, qui ne paraît qu'une fois dans l'Écriture, en voici encore d'autres.

Quatre rois conjurés entrèrent dans le pays du roi de Sodome, du roi de Gomorrhe, et de trois autres rois voisins². Les agresseurs furent victorieux, et se retiraient chargés de butin, et emmenant leurs captifs, parmi lesquels était Lot, neveu d'Abraham, qui demeurait dans Sodome. Mais Dieu lui avait préparé un libérateur. Son oncle Abraham poursuivit ces ravisseurs, les tailla en pièces, ramena Lot, les femmes captives, avec un peuple innombrable et tout le butin. Dieu agréa sa victoire, et le fit bénir par son grand pontife, le célèbre Melchisédech, la plus excellente figure de Jésus-Christ.

Og, roi de Basan, vint aussi à main armée à la rencontre des Israélites, pour les attaquer; et

¹ Deut. ii, 10, 11, 12, 19, 20 et seq.

² Gen. xiv, : et seq.

ils le taillèrent en pièces, comme un agresseur injuste, et lui prirent soixante villes, malgré la hauteur de leurs murailles et de leurs tours¹.

Aussi ne doit-on pas épargner les agresseurs injustes. Et pour le refus du passage, le traitement rigoureux, mais juste qu'on fit à Séhon, roi d'Hésébon, est un exemple bien remarquable.

« Les Israélites envoyèrent des ambassadeurs à « Séhon, roi d'Hésébon² (pour lui faire cette « paisible légation) : Nous passerons par votre « terre, mais nous ne prendrons aucun détour « suspect, ni à droite ni à gauche : nous marche- « rons dans le grand chemin. Vendez-nous nos « aliments, et jusqu'à l'eau que nous boirons : « nous ne vous demandons que le seul passage. »

Pour le rassurer davantage, on lui propose l'exemple de la conduite qu'on avait tenue avec les autres peuples³: « C'est ainsi qu'en ont usé « les enfants d'Ésaü et des Ammonites. Nous ne « voulons point arrêter; et nous ne voulons que « venir jusqu'au Jourdain, à la terre que notre « Dieu nous a donnée. »

Le grand chemin est du droit des gens, pourvu qu'on n'entreprenne pas le passage par la force, et qu'on le demande à condition équitable. Ainsi on déclara justement la guerre à Séhon, dont Dieu endurcit le cœur, pour ensuite lui refuser toute pitié; et il fut mis sous le joug.

Voilà donc deux justes motifs de faire la guerre: l'injuste refus du passage demandé à des conditions équitables, et l'hostilité manifeste qui vous rend agresseur injuste.

Il faut rapporter à ce dernier motif ce qu'a fait le peuple de Dieu pour s'affranchir d'un joug injustement imposé, pour venger sa liberté opprimée, et pour défendre sa religion par l'ordre exprès de Dieu. Et tel a été le motif des guerres des Machabées; ainsi qu'il a été rapporté ailleurs⁴.

Enfin elui du droit des gens violé en la personne des ambassadeurs, est un des plus importants.

« Naas, roi des Ammonites, étant mort, et son « fils étant monté sur le trône, David dit : Je « montrerai de l'amitié à Hanon, comme son père « m'en a fait paraître⁵. » Les Ammonites, qui connaissaient peu le cœur généreux et reconnaissant de David, persuadèrent à leur roi que ces ambassadeurs étaient des espions, qui venaient reconnaître le faible de la place, et exciter les peuples à la rébellion. Ainsi il leur fit un traitement indigne; et sentant combien ils avaient

¹ Deut. iii, 1, 2 et seq.

² Ibid. ii, 26, 27, 28.

³ Ibid. 29, 30.

⁴ Ci-devant, liv. vi, art. iii, n^e proposition.

⁵ II. Reg. x, 1, 2 et sep.

offensé David, ils se ligèrent contre lui avec les rois voisins. Mais David envoya contre eux Joab, avec une armée, et marcha lui-même en personne, pour achever cette guerre, qui lui fut heureuse.

C'est à quoi se réduisent les motifs de la guerre, qu'on nomme étrangère, qui sont marqués dans l'Écriture.

ARTICLE II.

Des injustes motifs de la guerre.

PREMIÈRE PROPOSITION.

Premier motif: les conquêtes ambitieuses.

Ce motif paraît bientôt après le déluge en la personne de Nemrod, homme farouche, qui devient, par son humeur violente, le premier des conquérants¹. Mais il est expressément marqué, qu'il était des enfants de Chus, fils de Cham, le seul des enfants de Noé qui ait mérité d'être maudit par son père.

Le titre de conquérant prend naissance dans cette famille: et l'Écriture exprime cet événement, en disant « qu'il fut le premier puissant de « la terre; » c'est-à-dire, qu'il fut le premier que l'amour de la puissance porta à envahir les pays voisins.

II^e PROPOSITION.

Ceux qui aiment la guerre, et la font pour contenter leur ambition, sont déclarés ennemis de Dieu.

« Je redemanderai votre sang de la main de « toutes les bêtes, et de celles de tous les hom- « mes qui auront répandu le sang humain, qui « est celui de leurs frères. Qui répandra le sang « humain, son sang sera répandu; parce que « l'homme est fait à l'image de Dieu². »

Dieu a tant d'horreur des meurtres, et de la cruelle effusion du sang humain, qu'il veut en quelque façon qu'on regarde comme coupables jusqu'aux bêtes qui le versent. Il semblerait, à entendre ces paroles, que Dieu voudrait obliger les animaux farouches à respecter l'ancien caractère de domination qui nous avait été donné sur eux, quoique presque effacé par le péché. Le violement en est réputé aux bêtes comme un attentat: et c'est une espèce de punition où il les assujettit, de les rendre si odieuses, qu'on ne cherche qu'à les prendre et à les faire mourir.

La raison de cette défense est admirable: « C'est, dit-il, que l'homme est fait à l'image de « Dieu. » Cette belle ressemblance ne peut trop paraître sur la terre. Au lieu de la diminuer par

¹ Gen. x, 8, 9, 10, 11.

² Ibid. ix, 5, 6.

les meurtres, Dieu veut au contraire que les hommes se multiplient : « Croissez, leur dit-il ¹, et remplissez la terre. »

Que si ravir à un seul homme le présent divin de la vie, c'est attenter contre Dieu, qui a mis sur l'homme l'empreinte de son visage; combien plus sont détestables à ses yeux ceux qui sacrifient tant de millions d'hommes et tant d'enfants innocents à leur ambition!

III^e PROPOSITION.

Caractère des conquérants ambitieux, tracé par le Saint Esprit.

Après que Nabuchodonosor, roi de Ninive et d'Assyrie, eut défait et subjugué Arphaxad, roi des Médes ², « son empire fut élevé, et son cœur s'enfla : et il envoya à tous les peuples qui habitaient dans la Cilicie, à Damas, vers le Liban et le Carmel, aux Arabes, aux Galiléens, dans les vastes plaines d'Esdrelon, aux Samaritains, et aux environs du Jourdain, et à toute la terre de Jessé jusqu'aux limites de l'Éthiopie. Il dépêcha ses envoyés à tous ces peuples, pour les obliger de se soumettre à sa puissance. Mais ces nations (jalouses de leur liberté) renvoyèrent ses ambassadeurs les mains vides, et sans leur rendre aucun honneur. Alors le roi d'Assyrie entra en indignation, et jura qu'il se défendrait contre tous ces peuples, » ou plutôt qu'il se vengerait de leur résistance.

Voilà le premier trait d'un conquérant injuste. Il n'a pas plutôt subjugué un ennemi puissant, qu'il croit que tout est à lui; il n'y a peuple qu'il n'opresse : et si on refuse le joug, son orgueil s'irrite. Il ne parle point d'attaquer, il croit avoir sur tous un droit légitime. Parce qu'il est le plus fort, il ne se regarde pas comme agresseur; et il appelle défense, le dessein d'envahir les terres des peuples libres. Comme si c'était une rébellion, de conserver sa liberté contre son ambition, il ne parle plus que de vengeance; et les guerres qu'il entreprend ne lui paraissent qu'une juste punition des rebelles.

Il passe outre : et non content d'envahir tant de pays qui ne relèvent de lui par aucun endroit, il croit ne rien entreprendre digne de sa grandeur, s'il ne se rend maître de tout l'univers. C'est la suite du caractère de cet injuste conquérant. « La parole fut répandue dans le palais du roi d'Assyrie, qu'il se défendrait et se vengerait. Et appelant ses vieux conseillers, ses capitaines et ses guerriers, il leur déclara, dans une assemblée tenue exprès en particulier avec eux,

¹ Gen. IX, 7

² Judith, I, 5, 6 et seq.

« que sa volonté était de soumettre à son empire toute la terre habitable ¹. »

Ce n'était point un conseil qu'il demandait à cette grande assemblée, il n'a pour conseil que son orgueil indomptable : et, sans consulter davantage, pour en venir à l'exécution, « il donne ses ordres à Holoferne, chef-général de sa milice (grand homme de guerre) : et, dit-il, ne donnez à aucun royaume, ni à aucune place forte : que vos yeux ne soient touchés d'aucune pitié, et que tout fléchisse sous ma loi ². »

C'est le second trait de cet orgueilleux caractère. Ce superbe roi n'a pas besoin de conseil, l'assemblée de ses conseillers n'est qu'une cérémonie, pour déclarer d'une manière plus solennelle ce qui est déjà résolu, et pour mettre tout en mouvement.

Mais voici un dernier trait. C'était de ne respecter ni connaître ni Dieu ni homme, et de ne épargner aucun temple, pas même celui du vrai Dieu, qu'il eût voulu mettre en cendres avec tous les autres, au milieu de Jérusalem. Car « il avait commandé à Holoferne d'exterminer tous les dieux, afin qu'il n'y eût de Dieu que le seul Nabuchodonosor, dans toutes les terres que ses armes auraient subjuguées ³. »

Cela se fait en deux manières : ou en s'attribuant ouvertement les honneurs divins ainsi qu'il est arrivé presque à tous les conquérants du paganisme : ou par les effets, lorsqu'avec un orgueil outré, sans songer qu'il y ait un Dieu, on se rapporte ses victoires à soi-même, à sa force, et à ses conseils, et que l'on semble dire en son cœur : « Je suis un Dieu, » et je me suis fait moi-même : comme il est écrit dans le Prophète ⁴.

Où, pour répéter les paroles d'un autre Nabuchodonosor ⁵ : « N'est-ce pas là cette grande Babelle, que j'ai bâtie dans la force de ma puissance, et dans l'éclat de ma gloire, pour être le siège de mon empire? » Sans songer qu'il y a un Dieu, à qui on doit tout.

Tel est le caractère des conquérants ambitieux, qui, enivrés du succès de leurs armes victorieuses, se disent les maîtres du monde, et que leur bras est leur Dieu.

IV^e PROPOSITION.

Lorsque Dieu semble accorder tout à de tels conquérants, il leur prépare un châtement rigoureux.

« J'ai donné toutes les terres et toutes les mers à Nabuchodonosor roi de Babelle, mon servi-

¹ Judith, II, 1, 2, 3.

² Ibid. 5, 6.

³ Ibid. III, 13.

⁴ Ezech. XXVIII, 2, 9.

⁵ Dan. IV, 27.

« leur ¹, » et ministre de mes justes vengeances. Ce n'est pas à dire qu'il les ait données afin qu'il en fût le légitime possesseur : c'est-à-dire que, par un secret jugement, il les a abandonnées à son ambition, pour les occuper et les envahir. Rien n'échappera de ses mains : « et jusqu'aux oiseaux du ciel (c'est-à-dire ce qu'il y a de plus libre), y tombera ². »

Voilà en apparence une faveur bien déclarée : mais le retour est terrible. « Le marteau qui a brisé les nations de l'univers, est brisé lui-même ³. Le Seigneur a rompu la verge, dont il a frappé le reste du monde d'une plaie irrémédiable ⁴. Je tombe sur toi, ô superbe ! dit le Seigneur des armées : ton jour est venu, et le temps où tu seras visité (par la justice divine, Dieu renversera Babelle, comme il a fait Sodome et Gomorrhe, et ne lui laissera aucune ressource ⁵. Il n'y a plus de remède à ses maux ; son jugement est monté jusqu'aux cieux, et a percé les nues ⁶. »

V^e PROPOSITION.

Second injuste motif de la guerre : le pillage.

Ainsi s'armèrent les quatre rois dont on vient de parler ⁷ : et ils enlevèrent le riche butin, et les captifs qu'Abraham délivra.

Si l'on souffre de telles guerres, il n'y aura plus de royaume ni de province tranquille. C'est pourquoi Dieu oppose à ces ravisseurs la magnanimité d'Abraham, qui ne se réserve rien du butin qu'il avait recous, que ce qui appartenait à ses alliés, compagnons de son entreprise. Et au surplus, il ne veut pas que personne se pût vanter sur la terre « d'avoir enrichi Abraham ⁸. »

Souvent aussi Dieu livre ceux qui pillent à d'autres pillards. Écoutez Isaïe ⁹. « Malheur à vous qui piller ! ne serez-vous pas pillés vous-mêmes ? Et vous qui méprisez (toutes les lois de la justice, et croyez pouvoir tout voler impunément), ne serez-vous pas méprisés par quelque autre plus puissant que vous ? Oui, quand vous aurez cessé de piller, on vous pillera. Et quand, las de combattre, vous cesserez de mépriser vos ennemis (au milieu des périls d'une guerre injuste), vous tomberez dans le mépris. »

¹ Jerem. XXVII

² Dan. II, 38.

³ Jerem. L, 23

⁴ Isai. XIV, 5, 6.

⁵ Jerem. L, 31, 40.

⁶ Ibid. LI, 9.

⁷ Gen. XIV, 9, 11, 12. Ci-devant, art. I, VII^e proposit.

⁸ Ibid. 23, 24.

⁹ Is. XXXIII, 1.

VI^e PROPOSITION.

Troisième injuste motif : la jalousie.

« Isaacs'enrichit, et sa puissance allait toujours croissant, jusqu'à ce qu'il devint très-grand : et alors les Philistins, lui portant envie, exercent contre lui des hostilités et des violences injustes. Et le roi du pays lui fit dire : Retirez-vous, parce que vous êtes devenu beaucoup plus puissant que nous ¹. »

Quoique cette raison de lui nuire fût basse et injuste, il céda pour le bien de la paix, se retirant dans le voisinage; et l'affaire se termina par un traité de paix solennel, où ses ennemis reconnurent le tort qu'ils avaient, et le bon droit d'Isaac.

VII^e PROPOSITION.

Quatrième injuste motif : la gloire des armes, et la douceur de la victoire. Premier exemple.

Il n'y a rien de plus flatteur que cette gloire militaire, elle décide souvent d'un seul coup des choses humaines, et semble avoir une espèce de toute-puissance, en forçant les événements; et c'est pourquoi elle tente si fort les rois de la terre. Mais on va voir combien elle est vaine.

Amasias, roi de Juda, avait remporté des victoires signalées contre l'Idumée, et en avait pris les forteresses les plus renommées. Enflé de ce succès, « il envoya des ambassadeurs à Joas, roi d'Israël; pour lui dire ² : Venez, et voyons-nous (à main armée; éprouvons nos forces). Joas (plus modéré) lui fit répondre : Vous avez prévalu contre les enfants d'Édom, et votre cœur s'est enflé : contentez-vous de cette gloire, et demeurez en repos. Pourquoi voulez-vous vous attirer un grand mal, et tomber vous et votre peuple sous ma main? Amasias n'acquiesça pas à ce sage conseil. Le roi d'Israël marcha : ils se virent, comme Amasias l'avait proposé, à Bethsamés, ville de Juda. Ceux de Juda furent battus, et prirent la fuite : Joas prit Amasias, et le ramena dans Jérusalem, et fit démolir quatre cents coudées de murailles de cette ville royale; et enleva tout l'or et tout l'argent qui s'y trouva, et tous les vaisseaux de la maison du Seigneur (de celle d'Obédédon, où l'arche avait reposé du temps de David) et du palais; et prit des otages, et retourna à Samarie. » Tel fut le fruit de la querelle que fit Amasias à Joas, sans autre sujet que celui d'une vaine gloire, et de faire paraître ses forces, et le courage des siens.

¹ Gen. XXVI, 12, 13 et seq.

² IV. Reg. XIV, 7, 8 et seq.

VIII^e PROPOSITION.

Second exemple du même motif, qui fait voir combien la tentation en est dangereuse.

« Néchao, roi d'Égypte, marcha en bataille contre les Charcamites le long de l'Euphrate; et Josias alla à sa rencontre¹. Mais Néchao lui envoya des ambassadeurs pour lui dire : Qu'ai-je à démêler avec vous, roi de Juda? Ce n'est pas à vous que j'en veux : j'attaque un autre pays, où Dieu m'a commandé de marcher en diligence : ne combattez plus contre Dieu qui est avec moi, de peur que je ne vous fasse périr. Josias ne voulut point s'en retourner; mais il se mit en état de faire la guerre, et ne voulut point écouter Néchao, qui lui parlait de la part de Dieu. Il s'avança donc pour combattre dans la plaine de Mageddo. Blessé par les archers, il dit à ses serviteurs : Retirez-moi du combat, car je suis blessé. On l'enleva de son chariot, pour le transporter dans un autre qui le suivait, selon la coutume des rois, et on le ramena à Jérusalem, où il mourut pleuré de tout le peuple, et principalement de Jérémie, dont les lamentations se chantent encore aujourd'hui par tout Israël. »

Si un si bon roi se laisse tenter par le désir de la victoire, ou en tout cas par celui de faire la guerre sans raison, que ne doit-on pas craindre pour les autres?

IX^e PROPOSITION.

On combat toujours avec une sorte de désavantage, quand on fait la guerre sans sujet.

On peut remarquer, sur ces deux exemples, que c'est un désavantage de faire la guerre sans raison.

Une bonne cause ajoutée aux autres avantages de la guerre, le courage et la confiance. L'indignation contre l'injustice augmente la force, et fait que l'on combat d'une manière plus déterminée et plus hardie. On a même sujet de présumer qu'on a Dieu pour soi; parce qu'on y a la justice, dont il est le protecteur naturel. On perd cet avantage, quand on fait la guerre sans nécessité, et de gaieté de cœur : de sorte que, quel que puisse être l'événement, selon les terribles et profonds jugements de Dieu, qui distribue la victoire par des ordres et par des ressorts très-cachés; lorsqu'on ne met pas la justice de son côté, on peut dire, par cet endroit-là, que l'on combat toujours avec des forces inégales.

C'est même déjà un effet de la vengeance de Dieu, d'être livré à l'esprit de la guerre. Et il est écrit d'Amasias, dans l'occasion que nous venons

¹ II. Paral. xxxv, 20, 21 et seq.

de voir, que ce prince ne voulut pas écouter les sages conseils du roi d'Israël, qui le détournait d'une guerre injustement entreprise : « parce que c'était la volonté du Seigneur, qu'il fût livré aux mains de ses ennemis, à cause des dieux d'Idumée qu'il avait servis¹. »

X^e PROPOSITION.

On a sujet d'espérer qu'on met Dieu de son côté, quand on y met la justice.

« Seigneur, disait Josaphat², les enfants d'Ammon et de Moab, et les habitants de la montagne de Séir, ont été épargnés pas nos ancêtres, lorsqu'ils sortaient de l'Égypte; et ils se sont détournés à côté, pour ne passer point sur ces terres, et n'avoir pas occasion de combattre ces peuples. Et eux, au contraire, ils assemblent une armée immense pour nous chasser de la terre que vous nous avez donnée. Vous donc, notre Dieu, ne les jugerez-vous pas, puisque nous n'avons point assez de force pour nous opposer à cette prodigieuse multitude qui tombe sur nous? Nous ne savons que faire pour leur résister, et il ne nous reste que de lever les yeux vers vous. »

Ainsi pria Josaphat : et il reçut dans le moment des assurances de la protection de Dieu.

XI^e PROPOSITION.

Les plus forts sont assez souvent les plus circonspects à prendre les armes.

On en a vu des exemples dans les guerres d'Amasias et de Josias. J'en ajouterai encore un dans un fait particulier.

Dans une déroute des enfants d'Israël du parti d'Isboeth, conduit par Abner contre David³, Asaël, un des frères de Joab, qui se fiait en la légèreté de ses pieds plus vites que ceux des chevreuils habitants des forêts, poursuivait Abner sans se détourner à droite ni à gauche, et allant toujours sur ses pas. Abner regarda un moment derrière, et lui dit : Êtes-vous Asaël? Oui, répondit-il. Abner poursuivit : Retirez-vous d'un côté ou d'un autre, et attachez-vous à qui vous voudrez parmi la jeunesse fugitive, pour en avoir la dépouille. Asaël ne cessa point de le presser : et Abner répéta encore : Retirez-vous, je vous prie, et cessez de me poursuivre; autrement je serai contraint de vous percer, et de vous laisser attaché à la terre : et comment pourrai-je après cela lever les yeux devant votre frère Joab? Asaël méprisa ce discours; et Abner le frappa dans l'aîne, et le perça d'outre

¹ II. Paral. xxv, 20.

² Ibid. xx, 10, 11 et seq.

³ II. Reg. ii, 17, 18 et seq.

« en outre. Il mourut sur-le-champ de sa blessure : et tous les passants s'arrêtaient pour voir Asaël couché par terre. »

On ne pouvait garder plus de modération, dans sa supériorité, que le faisait Abner, un des vaillants hommes de son temps, ni ménager davantage Joab et Asaël.

XII^e PROPOSITION.

Sanglante dérision des conquérants par le prophète Isaïe.

« Comment êtes-vous tombé, bel astre qui luisiez au ciel comme l'étoile du matin; vous qui frappiez les nations, et disiez en votre cœur : Je monterai jusqu'au ciel; je m'élèverai au-dessus des astres; je prendrai séance sur la montagne du temple où Dieu a fixé sa demeure à côté du nord; je volerai au-dessus des nues, et je serai semblable au Très-Haut? Mais je vous vois plongé dans les enfers, dans l'abîme profond du tombeau. Ceux qui vous verront, se baisseront pour vous considérer dans ce creux, et diront en vous regardant : N'est-ce pas là celui qui troublait la terre, qui ébranlait les royaumes, qui a fait du monde un désert, qui en a désolé les villes et renfermé ses captifs dans des cachots? Les rois des Gentils sont morts dans la gloire, et enterrés dans leurs sépulcres : mais vous, on vous en a arraché, et vous êtes resté sur la terre, comme une branche inutile et impure, sans laisser de postérité¹. »

Et un peu devant² : « Quand vous êtes tombé à terre, tout l'univers est demeuré dans l'étonnement et dans le silence : les pins mêmes se sont réjouis, et ont dit que depuis votre mort personne ne les coupe plus (pour en construire des vaisseaux, et en faire des machines de guerre). L'enfer a été troublé par votre arrivée, et a envoyé au-devant de vous les géants. Les rois de la terre se sont élevés, et tous les princes des nations; et tous vous disent : Quoi donc! vous avez été blessé comme nous; vous êtes devenu semblable à nous? Votre orgueil est précipité dans les enfers, votre cadavre est gisant dans le tombeau, vous êtes couché sur la pourriture, et votre couverture sont les vers? »

XIII^e PROPOSITION.

Deux paroles du Fils de Dieu qui anéantissent la fausse gloire, et éteignent l'amour des conquêtes.

Il n'y a rien au-dessus de ces expressions, que la simplicité de ces deux paroles du Fils de Dieu³ : « Que sert à l'homme de conquérir le

« monde, s'il perd son âme? Et qu'est-ce qu'on donnera en échange pour son âme? »

Et encore, pour foudroyer d'un seul mot la fausse gloire : « Ils ont reçu leur récompense¹. » Ils ont prié dans les coins des rues; ils ont jeûné; ils ont fait l'aumône. Ajoutons : ils ont exercé ces grandes vertus militaires, si laborieuses et si éclatantes, pour faire parler les hommes : « En vérité, je vous le dis; ils ont reçu leur récompense. » Ils ont voulu qu'on parlât d'eux : ils sont contents; on en parle par tout l'univers, ils jouissent de ce bruit confus dont ils étaient enivrés : et vains qu'ils étaient, ils ont reçu une récompense aussi vaine que leurs projets : *Receperunt mercedem suam, vani vanam*, comme dit saint Augustin².

Que de sueurs, que de travaux, disait Alexandre (mais que de sang répandu) pour faire parler les Athéniens! Il sentait la vanité de cette frivole récompense; et en même temps il se repaissait de cette fumée.

ARTICLE III.

Des guerres entre les citoyens, avec leurs motifs; et des règles qu'on y doit suivre.

PREMIÈRE PROPOSITION.

Premier exemple. On résout la guerre entre les tribus par un faux soupçon; et en s'expliquant on fait la paix.

Ceux de la tribu de Ruben et de Gad, et la moitié de la tribu de Manassé, étaient séparés de leurs frères par le Jourdain; et ils érigèrent sur les bords de ce fleuve un autel d'une grandeur immense. Le reste des enfants d'Israël, ayant appris qu'on érigeait contre eux cet autel dans la terre de Chanaan, s'assemblèrent tous en Silo pour combattre contre eux; et en attendant envoyèrent un député de chaque tribu, avec Phinéès, fils d'Éléazar, souverain sacrificateur. Comme ils furent arrivés dans la terre de Galaad où ils trouvèrent les Rubénistes, et les autres qui élevaient cet autel, ils leur parlèrent ainsi³ : « Quelle est cette transgression de la loi de Dieu? Pourquoi abandonnez-vous le Dieu d'Israël, et bâtissez-vous un autel sacrilège pour vous éloigner de son culte? Que si vous croyez que la terre que vous habitez est immonde (faute d'être sanctifiée par un autel), venez plutôt avec nous dans la terre où est établi le tabernacle du Seigneur, et y demeurez. Nous vous prions seulement de ne pas délaissier le Seigneur ni notre société, en établissant un autre autel que celui du Seigneur

¹ Math. vi, 2, 5.

² In Ps. cxviii, serm. xii, n° 2; t. iv, col. 1306.

³ Jos. xxii, 10, 11 et seq.

¹ Is. xiv, 12, 13 et seq.

² Ibid. 6, 7 et seq.

³ Matth. xvi, 26.

BOSSUET. — T. I.